

L'ENCYCLOPÉDIE

A) RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Classe : 6^{ème} humanité

Dates : 17 mars 2009 ; 18 mars 2009

Sujet de la séquence didactique : *L'Encyclopédie*

Durée de la séquence didactique : 2 heures

B) OBJECTIFS :

- Découvrir l'œuvre de *L'Encyclopédie*.
- Découvrir ses auteurs, ses lecteurs et ses objectifs.
- Découvrir le lien qui unit et inscrit *L'Encyclopédie* dans la pensée du *siècle des Lumières*.
- Savoir analyser un article de l'œuvre (exemple de « La traite des nègres »).
- Savoir repérer la pensée véhiculée dans un article.
- Savoir lire un texte au-delà des mots.

C) BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages :

AULAS Michel, BLANCKEMAN Bruno, et alii, *Anthologie de textes littéraires du Moyen Âge au XX^e siècle*, Paris, Hachette Éducation, 1998, pp.262-267

COUTY Daniel (ss la dir.), *Histoire de la littérature française*, [s.l.], Bordas, 2004, pp.409-429

LAGARDE André & MICHARD Laurent, *XVIII^e siècle. Les grands auteurs français du programme. Anthologie et histoire littéraire*, Paris, Bordas, 1985, pp.236-248

Site :

Études littéraires, www.etudes-litteraires.com, consulté le 11 mars 2009

Le Web pédagogique, lewebpedagogique.com, consulté le 11 mars 2009

D) PLAN DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE :

1. Présentation du sujet
2. Les encyclopédies hier et aujourd'hui
3. L'Encyclopédie : figure du *siècle des Lumières*
4. Histoire de l'œuvre
5. Une démarche particulière pour une finalité particulière
6. Observation d'une planche
7. Quelques thèmes abstraits « définis » dans *L'Encyclopédie*
8. Lecture et analyse d'un article « La traite des nègres »

L'ENCYCLOPÉDIE

1. Introduction : qu'est-ce qu'une « encyclopédie » ?

« Je te dis *Encyclopédie*, tu me dis... » : ce qu'évoque la notion auprès des élèves.

Définition du TLFi : « *Ouvrage qui fait le tour de toutes les connaissances humaines ou de tout un domaine de ces connaissances et les expose selon un ordre alphabétique ou thématique.* »

2. Les encyclopédies hier et aujourd'hui

? : Connaissez-vous quelques encyclopédies actuelles ?
? : Sont-ce les seules encyclopédies ou en existe-t-il d'autres encore ?
? : Quelles sont les encyclopédies d'antan que vous connaissez ?
? : Que savez-vous au sujet de *L'Encyclopédie* (siècle, « auteurs »,...) ?

- *Aujourd'hui* : Wikipédia, Universalis (papier / informatique), Encarta,... et bon nombre de dictionnaires (*Robert, Larousse, TLFi*, etc.).

- *Hier* : *L'Encyclopédie* de « Diderot et d'Alembert ».

3. *L'Encyclopédie* : figure du siècle des Lumières¹

? : Le XVIII^e siècle est généralement nommé « siècle des Lumières ». Pourquoi ? Qu'appelle cette notion ?
? : Qu'est-ce que cela laisse présumer au sujet de *L'Encyclopédie*, figure de ce siècle ?

Le mot *Lumières*, imagé, désigne le mouvement philosophique et littéraire qui, au XVIII^e siècle, vise à « éclairer » l'homme, en proposant une démarche intellectuelle fondée sur la raison et l'expérience scientifique.

Ainsi, les philosophes des Lumières² :

- dénoncent les :
 - obscurantismes,
 - faux-savoirs,
 - intolérances (en particulier dans le domaine religieux),
- participent à la vulgarisation des connaissances nouvelles (c'est le rôle de *L'Encyclopédie*),
- travaillent à donner à chacun les moyens d'assumer sa liberté,
- et manifestent leur confiance en la possibilité du progrès et du bonheur terrestre.

¹ D'après : AULAS Michel, BLANCKEMAN Bruno, et alii, *Anthologie de textes littéraires du Moyen Âge au XX^e siècle*, Paris, Hachette Éducation, 1998, p.263

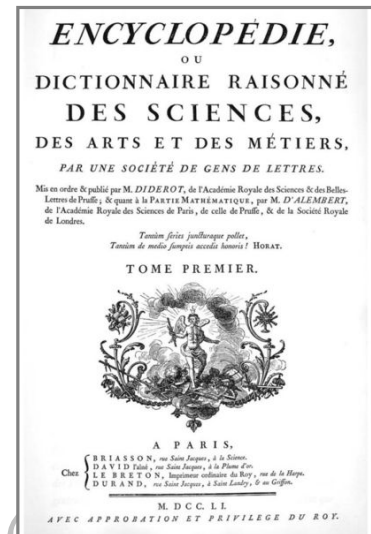
² **NB** : cf., actuellement, l'exposition virtuelle sur le thème des *Lumières* sur le site de la BNF (<http://expositions.bnf.fr/lumieres/expo/salle1/index.htm>).

4. Histoire de *L'Encyclopédie*³

Origines

Le libraire et imprimeur LE BRETON décide en 1745 de commercialiser *La Cyclopaedia* de CHAMBERS, dictionnaire doté de planches et d'articles sur les arts mécaniques paru à Londres en 1728. Il charge DIDEROT (1713-1784) d'en assurer la traduction et D'ALEMBERT (1717-1783), philosophe et mathématicien réputé, d'en contrôler la pertinence. Dès 1747, le projet s'élargit.

Le titre de l'ouvrage énonce son enjeu didactique. Ensemble de connaissances, *L'Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* fait la somme alphabétique des savoirs universels. Des articles théoriques abordent les mathématiques, les sciences naturelles, l'histoire, l'économie, la politique, la religion, la langue, la littérature, la philosophie. Des applications pratiques les complètent, sous forme de planches illustrant les arts mécaniques et les techniques industrielles.



Couverture du tome I de *L'Encyclopédie*

Quelques chiffres...

La réalisation se montre à la hauteur de l'ambition :

- une publication échelonnée sur 21 ans (1751-1772),
- 17 volumes de textes,
- 11 volumes de planches,
- 60 200 articles,
- 2 900 pages de gravures,
- + de 200 collaborateurs : DIDEROT, s'il a lui-même écrit bon nombre d'articles, a également recruté plusieurs auteurs, répartissait le travail et le supervisait. Parmi ces centaines de personnes,
 - quelques compagnons de la première heure (DUMARSAIS, l'abbé DE PRADES),
 - quelques gloires des salons littéraires (VOLTAIRE, MONTESQUIEU, BUFFON),
 - d'illustres scientifiques (QUESNAY, D'HOLBACH, TRONCHIN),
 - et le chevalier de JAUCOURT.

Une nouvelle représentation de l'être humain : le savoir et la liberté

- ? : Quelle est, d'après ce que vous connaissez, la valeur principale défendue par les auteurs de *L'Encyclopédie* ?
- ? : Sur quelle ressource l'homme doit-il s'appuyer pour s'émanciper ?

L'Encyclopédie véhicule l'idée que **l'Homme s'émancipe par le savoir**. L'objectif didactique de l'ouvrage s'accompagne d'un éloge raisonné de la liberté se développe : libertés

³ D'après : AULAS Michel, BLANCKEMAN Bruno, et alii, *Anthologie de textes littéraires du Moyen Âge au XX^e siècle*, Paris, Hachette Éducation, 1998, p.262

- de l'individu
- d'expression, de pensée et d'agir
- économique (conformément aux attentes d'une bourgeoisie en plein essor que les réglementations archaïques du système français entravent).

Le dogmatisme, l'esprit de superstition, la foi y sont condamnés au nom de la raison ; la censure, l'emprisonnement arbitraire et l'esclavage également. *L'Encyclopédie* opte pour le modèle politique de la monarchie constitutionnelle. Sans l'appeler, l'ouvrage annonce la *Révolution*.

Une réception controversée

- ? : À votre avis, comment furent reçues ces nouvelles idées ? Ont-elles été acceptées d'emblée par tout un chacun ?
- ? : D'après vos connaissances en histoire littéraire, quels sont les protagonistes qui ont critiqué *L'Encyclopédie* ?

En fait, *L'Encyclopédie* exprime les antagonismes du siècle. Elle reçoit le soutien de personnalités comme MALESHERBES, qui contrôle l'ensemble des publications, et Mme DE POMPADOUR. Les lecteurs, issus de la bourgeoisie active et de la noblesse éclairée, l'achètent par souscription. Mais jesuites, jansénistes, dignitaires ecclésiastiques et écrivains conservateurs, désobligés par ses idées progressistes, la critiquent avec virulence et manœuvrent la censure. De 1752 à 1759, des cabales, des interdictions, une condamnation par le pape, l'emprisonnement de LE BRETON, le retrait de D'ALEMBERT, ralentissent sa parution sans toutefois la faire cesser.

5. Une démarche particulière pour une finalité particulière

- ? : Comment *Wikipédia* rassemble-t-il les différentes connaissances ? Quelle est la méthode qu'utilise le site ?
- ? : Les informations de *L'Encyclopédie* ont-elles été récoltées de la même manière ?
- ? : Comment les auteurs de *L'Encyclopédie* ont-ils procédé, selon vous ?
- ? : Quelles conséquences sur le plan (a) du contenu des articles et (b) intellectuel ?

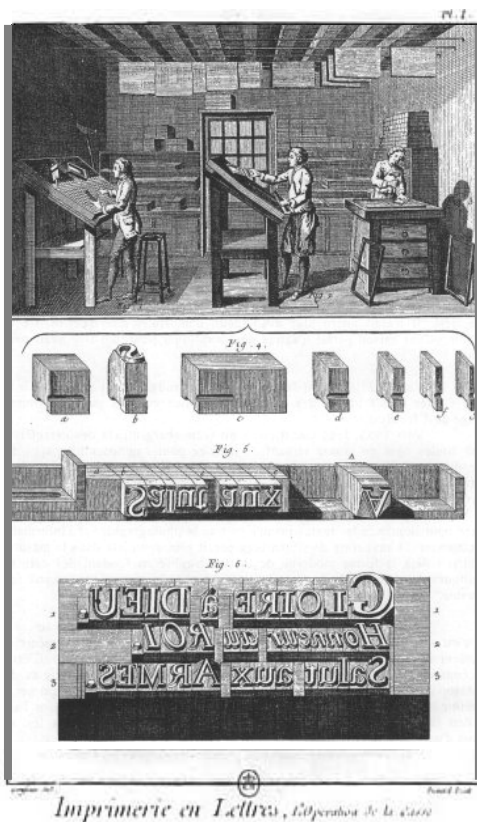
Wikipédia :

Wikipédia, « *L'Encyclopédie libre* », est une arme à double tranchant : le site offre la parole à tout un chacun pour que le sujet traité puisse l'être de la manière la plus rigoureuse possible (procédé un peu similaire à *L'Encyclopédie* du XVIIIe siècle), mais, au contraire de Diderot et d'Alembert, il n'y a aucun regard critique. Quiconque peut écrire n'importe quoi... Aucune sélection n'est opérée parmi les rédacteurs.

L'Encyclopédie⁴ :

- A) Une **documentation précise** : les auteurs des articles sont descendus dans les ateliers, à Paris comme ailleurs en France, pour interroger les artisans, les ouvriers, etc. L'objectif était d'en tirer les termes propres aux professions étudiées, de les définir, etc. *L'Encyclopédie* se veut être la plus précise possible.
- B) Pour une **richesse des articles** : chaque article développe la matière sous tous ses angles permis (outils utilisés, manière(s) de la traiter, transformations subies,...). Certains sont même accompagnés de **planches**, souvent ceux relatifs aux arts mécaniques. Ces planches soit présentent la variété d'instruments utilisés, soit détaillent les machines nécessaires. Parfois même, l'on a affaire à de « mini-tableaux » présentant les hommes en action dans leur atelier ou au champ.
- B') Pour **contrer le mépris** éprouvé à l'égard des arts mécaniques (**intérêt social**) : L'on remarque, en effet, dans *L'Encyclopédie* la présentation de travailleurs manuels et des techniciens. Diderot et d'Alembert les conçoivent comme des personnes consciencieuses et socialement très utiles – car l'homme ne mérite pas sa place dans la société s'il n'y est pas actif – qui ont, en conséquence, pleinement leur place dans les pages du dictionnaire. C'est là une véritable révolution pour l'époque.

6. Observation d'une planche de *L'Encyclopédie* : *L'imprimerie en Lettres*



Toutes les planches sont de présentation semblable :

- en haut à droite, le numéro de la planche,
- en bas au milieu le titre de la planche,
- à gauche le nom du dessinateur,
- à droite celui du graveur.

L'Encyclopédie comporte également beaucoup d'articles sur des notions plus abstraites (*Autorité politique, Paix, Philosophe,...*), révélateurs du sens donné à l'ouvrage.

⁴ D'après : LAGARDE André & MICHARD Laurent, XVIIIe siècle. Les grands auteurs français du programme. Anthologie et histoire littéraire, Paris, Bordas, 1985, pp.236-248

7. Quelques thèmes abstraits abordés dans *L'Encyclopédie*

Travail en groupes. Chaque groupe se charge d'un extrait puis mise en commun. Je donne aux élèves le tableau suivant, où seule la première colonne est complétée. À partir de mini-extraits, ciblés, les élèves doivent retrouver « le sens donné à la notion », la tendance suivie par les encyclopédistes et compléter alors la seconde colonne.

Quelques domaines	Idées véhiculées dans <i>L'Encyclopédie</i>
Politique	Rejet de la monarchie et de tout pouvoir absolu. La nature a octroyé les mêmes droits à chacun ; de ce fait, il ne revient pas « de droit » à un individu de commander sur les autres.
Religion	Déistes ou athées, les philosophes attaquent en commun l'institution que représente l'église. À l'obscurantisme des pratiques religieuses, ils opposent les lumières de la raison. Les idées de tolérance et de morale laïque constituent également les enjeux de cette lutte idéologique (qui provoqua de multiples répressions contre le projet encyclopédiste).
Philosophie	Évolution de la notion, redéfinition de son sens. Est philosophe « un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile ». Ces individus qui « méditent trop et mal » et qui fuient le monde, n'en sont pas.
Économie	La terre et l'agriculture sont les sources essentielles de la richesse. Or, « la production et le commerce de la plupart des denrées [qui en sont issues] sont presque anéantis en France » au moment de la rédaction de <i>L'Encyclopédie</i> .
Esclavage	Insurrection contre cette pratique : « les hommes et leur liberté ne sont point un objet de commerce ; ils ne peuvent être ni vendus, ni achetés, ni payés à aucun prix. »

AUTORITÉ POLITIQUE. Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du Ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque *autorité*, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature, elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre *autorité* vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé ; ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'*autorité*.

DIDEROT Denis, « Autorité politique », *L'Encyclopédie*, 1751

PRÊTRES (*Religion et politique*). On désigne sous ce nom tous ceux qui remplissent les fonctions des cultes religieux établis chez les différents peuples de la terre. (...) La superstition ayant multiplié les cérémonies des différents cultes, les personnes destinées à les remplir ne tardèrent point à former un ordre séparé qui fut uniquement destiné au service des autels ; on crut que ceux qui étaient chargés de soins si importants se devaient tout entiers à la divinité ; (...). Il est doux de dominer sur ses semblables ; les *prêtres* surent mettre à profit la haute opinion qu'ils avaient fait naître dans l'esprit de leurs concitoyens ; ils prétendirent que les dieux se manifestaient à eux ; ils annoncèrent leurs décrets ; ils enseignèrent des dogmes ; ils prescrivirent ce qu'il fallait croire et ce qu'il fallait rejeter ; (...) Pour établir plus sûrement leur empire, ils peignirent les dieux comme cruels, vindicatifs, implacables (...). [Alors] on se soumit à une multitude de pratiques et les superstitions les plus absurdes achevèrent d'étendre et d'affermir leur puissance.

D'HOLBACH, « Prêtres », *L'Encyclopédie*, 1765

PHILOSOPHE. (...) Notre *philosophe* ne se croit pas en exil dans ce monde : il ne croit point être en pays ennemi ; il veut jouir en sage économe des biens que la nature lui offre ; il veut trouver du plaisir avec les autres ; et pour en trouver, il faut en faire : ainsi il cherche à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre ; et il trouve en même temps ce qui lui convient : c'est un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile. La plupart des grands à qui les dissipations ne laissent pas assez de temps pour méditer, sont féroces envers ceux qu'ils ne croient pas leurs égaux. Les *philosophes* ordinaires qui méditent trop, ou plutôt qui méditent mal, le sont envers tout le monde ; ils fuient les hommes, et les hommes les évitent. Mais notre *philosophe* qui sait se partager entre la retraite et le commerce des hommes, est plein d'humanité.

DUMARSAIS, « Philosophie », *L'Encyclopédie*

GRAINS (*Économie politique*). Les principaux objets du commerce en France sont les *grains*, les vins et eaux-de-vie, le sel, les chanvres et les lins, les laines, et les autres produits que fournissent les bestiaux ; (...). Mais on s'aperçoit aujourd'hui que la production et le commerce de la plupart de ces denrées sont presque anéantis en France. Depuis longtemps les manufactures de luxe ont séduit la nation ; nous n'avons ni la soie ni les laines convenables pour fabriquer les belles étoffes et les draps fins ; (...) l'agriculture, la plus féconde et la plus noble partie de notre commerce, la source des revenus du royaume, n'a pas été envisagée comme le fonds primitif de nos richesses ; elle n'a paru intéresser que le fermier et le paysan : on a borné leurs travaux à la subsistance de la nation qui, par l'achat des denrées, paye les dépenses de la culture ; et on a cru que c'était un commerce ou un trafic établi sur l'industrie, qui devait apporter l'or et l'argent dans le royaume.

QUESNAY, « Grains », *L'Encyclopédie*, 1757

TRAITE DES NÈGRES. (*cf. infra*).

8. Lecture d'un extrait

TRAITE DES NÈGRES

L'article « Traite des nègres » définit l'esclavage et la manière dont il fonctionne. Son auteur, le Chevalier de Jaucourt (1704-1779), rattache le problème à celui, plus politique, des relations entre rois et sujets.

TRAITE DES NÈGRES (*Commerce d'Afrique*). C'est l'achat des nègres que font les Européens sur les côtes d'Afrique, pour employer ces malheureux dans leurs colonies en qualité d'esclaves. Cet achat de nègres, pour les réduire en esclavage, est un négoce qui viole la religion, la morale, les lois naturelles, et tous les droits de la nature humaine.

Les nègres, dit un Anglais moderne plein de lumières et d'humanité, ne sont point devenus esclaves par le droit de la guerre ; ils ne se dévouent pas non plus volontairement eux-mêmes à la servitude, et par conséquent leurs enfants ne naissent point esclaves. Personne n'ignore qu'on les achète de leurs princes, qui prétendent avoir droit de disposer de leur liberté, et que les négociants les font transporter de la même manière que leurs autres marchandises, soit dans leurs colonies, soit en Amérique où ils les exposent en vente.

Si un commerce de ce genre peut être justifié par un principe de morale, il n'y a point de crime, quelque atroce qu'il soit, qu'on ne puisse légitimer. Les rois, les princes, les magistrats ne sont point les propriétaires de leurs sujets, ils ne sont donc pas en droit de disposer de leur liberté, et de les vendre pour esclaves.

D'un autre côté, aucun homme n'a droit de les acheter ou de s'en rendre le maître ; les hommes et leur liberté ne sont point un objet de commerce ; ils ne peuvent être ni vendus, ni

achetés, ni payés à aucun prix. Il faut conclure de là qu'un homme dont l'esclave prend la fuite, ne doit s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il avait acquis à prix d'argent une marchandise illicite, et dont l'acquisition lui était interdite par toutes les lois de l'humanité et de l'équité.

Il n'y a donc pas un seul de ces infortunés que l'on prétend n'être que des esclaves, qui n'ait droit d'être déclaré libre, puisqu'il n'a jamais perdu la liberté ; qu'il ne pouvait pas la perdre ; et que son prince, son père, et qui que ce soit dans le monde n'avait le pouvoir d'en disposer ; par conséquent la vente qui en a été faite est nulle en elle-même : ce nègre ne se dépouille, et ne peut pas même se dépouiller jamais de son droit naturel ; il le porte partout avec lui, et il peut exiger partout qu'on l'en laisse jouir. C'est donc une inhumanité manifeste de la part des juges de pays libres où il est transporté, de ne pas l'affranchir à l'instant en le déclarant libre, puisque c'est leur semblable, ayant une âme comme eux. (...)

CHEVALIER DE JAUCOURT, « Traite des nègres », *L'Encyclopédie*, 1766

1. Quelles sont les différentes parties constitutives de ce texte ?
 - Combien de paragraphes dénombre-t-on ?
 - Quelle est l'idée qui accompagne respectivement chaque paragraphe ?
2. Quels sont les procédés utilisés pour donner l'impression de définition dans le §1 ?
3. Quels sont les procédés qu'utilise le Chevalier de Jaucourt pour verser dans l'argumentation dans le §2 ?
4. Quel est le rôle des §3 et §4 ? Que cherche-t-on à prouver ?
5. Quelle est la particularité du dernier paragraphe quant à sa structure ?
6. Quel effet cela produit-il ?
7. L'auteur est-il objectif ou subjectif dans cet article ?
8. Montrez comment, par-delà l'apparence neutre de l'analyse et de l'expression, l'auteur intervient personnellement dans le premier paragraphe.
9. L'on a affaire à un double mouvement dans ce texte : d'un part l'on assiste à un glissement vers une affirmation de plus en plus catégorique, d'autre part à un glissement dans le registre affectif. Comment se traduisent ces deux tendances ?
10. Enfin, pourquoi l'auteur fait-il appel au champ lexical du commerce dans cet article ? Quels sont les termes usités ?
11. Quelles conclusions pouvons-nous tirer de nos observations ?

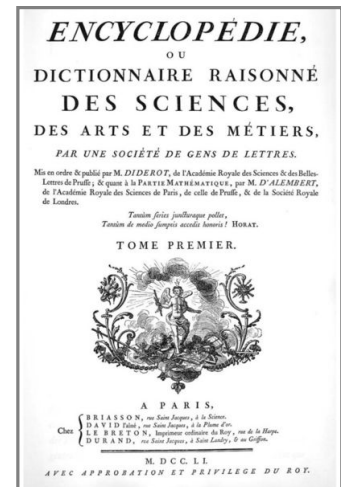
CommuneLangue.com

DOCUMENTS DESTINÉS AUX ÉLÈVES

L'ENCYCLOPÉDIE

Plan de la leçon

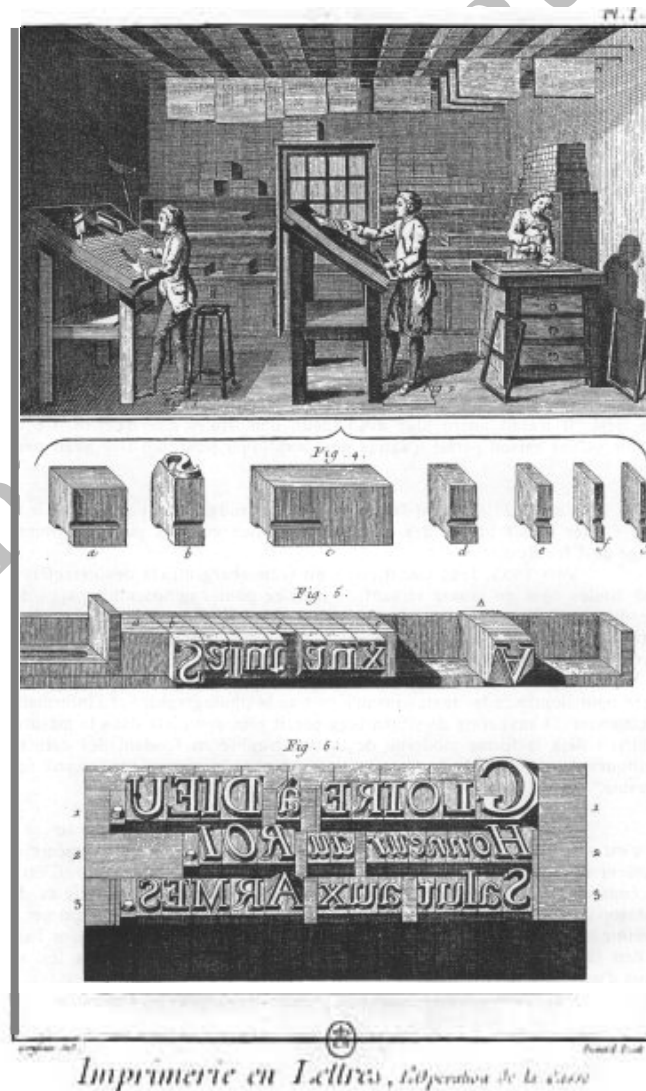
1. Introduction : qu'est-ce qu'une « encyclopédie » ?
2. Les encyclopédies hier et aujourd'hui
3. *L'Encyclopédie* : figure du siècle des Lumières
4. Histoire de *L'Encyclopédie*
5. Une démarche particulière pour une finalité particulière
6. Observation d'une planche de *L'Encyclopédie*
7. Quelques thèmes abstraits abordés dans *L'Encyclopédie*
8. Extrait : « La traite des Nègres », *L'Encyclopédie*



Documents

A) Planche de *L'Encyclopédie* : *Imprimerie des Lettres*

Couverture du tome I de
L'Encyclopédie



B) Extraits de différents articles de *L'Encyclopédie*

Quelques domaines	Idées véhiculées dans <i>L'Encyclopédie</i>
Politique	
Religion	
Philosophie	
Économie	
Esclavage	

AUTORITÉ POLITIQUE. Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du Ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque *autorité*, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature, elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre *autorité* vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé ; ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'*autorité*.

DIDEROT Denis, « Autorité politique », *L'Encyclopédie*, 1751

PRÊTRES (*Religion et politique*). On désigne sous ce nom tous ceux qui remplissent les fonctions des cultes religieux établis chez les différents peuples de la terre. (...) La superstition ayant multiplié les cérémonies des différents cultes, les personnes destinées à les remplir ne tardèrent point à former un ordre séparé qui fut uniquement destiné au service des autels ; on crut que ceux qui étaient chargés de soins si importants se devaient tout entiers à la divinité ; (...). Il est doux de dominer sur ses semblables ; les *prêtres* surent mettre à profit la haute opinion qu'ils avaient fait naître dans l'esprit de leurs concitoyens ; ils prétendirent que les dieux se manifestaient à eux ; ils annoncèrent leurs décrets ; ils enseignèrent des dogmes ; ils prescrivirent ce qu'il fallait croire et ce qu'il fallait rejeter ; (...) Pour établir plus sûrement leur empire, ils peignirent les dieux comme cruels, vindicatifs, implacables (...). [Alors] on se soumit à une multitude de pratiques et les superstitions les plus absurdes achevèrent d'étendre et d'affermir leur puissance.

D'HOLBACH, « Prêtres », *L'Encyclopédie*, 1765

PHILOSOPHE. (...) Notre *philosophe* ne se croit pas en exil dans ce monde : il ne croit point être en pays ennemi ; il veut jouir en sage économe des biens que la nature lui offre ; il veut trouver du plaisir avec les autres ; et pour en trouver, il faut en faire : ainsi il cherche à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre ; et il trouve en même temps ce qui lui convient : c'est un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile. La plupart des grands à qui les dissipations ne laissent pas assez de temps pour méditer, sont féroces envers ceux qu'ils ne croient pas leurs égaux. Les *philosophes* ordinaires qui méditent trop, ou plutôt qui méditent mal, le sont envers tout le monde ; ils fuient les hommes, et les hommes les évitent. Mais notre *philosophe* qui sait se partager entre la retraite et le commerce des hommes, est plein d'humanité.

DUMARSAIS, « Philosophie », *L'Encyclopédie*

GRAINS (*Économie politique*). Les principaux objets du commerce en France sont les *grains*, les vins et eaux-de-vie, le sel, les chanvres et les lins, les laines, et les autres produits que fournissent les bestiaux ; (...). Mais on s'aperçoit aujourd'hui que la production et le commerce de la plupart de ces denrées sont presque anéantis en France. Depuis longtemps les manufactures de luxe ont séduit la nation ; nous n'avons ni la soie ni les laines convenables pour fabriquer les belles étoffes et les draps fins ; (...) l'agriculture, la plus féconde et la plus noble partie de notre commerce, la source des revenus du royaume, n'a pas été envisagée comme le fonds primitif de nos richesses ; elle n'a paru intéresser que le fermier et le paysan ; on a borné leurs travaux à la subsistance de la nation qui, par l'achat des denrées, paye les dépenses de la culture ; et on a cru que c'était un commerce ou un trafic établi sur l'industrie, qui devait apporter l'or et l'argent dans le royaume.

QUESNAY, « Grains », *L'Encyclopédie*, 1757

TRAITE DES NÈGRES. (*cf. infra*).

C) Extrait de l'article « La traite des Nègres »

TRAITE DES NÈGRES

L'article « Traite des nègres » définit l'esclavage et la manière dont il fonctionne. Son auteur, le Chevalier de Jaucourt (1704-1779), rattache le problème à celui, plus politique, des relations entre rois et sujets.

TRAITE DES NÈGRES (Commerce d'Afrique). C'est l'achat des nègres que font les Européens sur les côtes d'Afrique, pour employer ces malheureux dans leurs colonies en qualité d'esclaves. Cet achat de nègres, pour les réduire en esclavage, est un négoce qui viole la religion, la morale, les lois naturelles, et tous les droits de la nature humaine.

Les nègres, dit un Anglais moderne plein de lumières et d'humanité, ne sont point devenus esclaves par le droit de la guerre ; ils ne se dévouent pas non plus volontairement eux-mêmes à la servitude, et par conséquent leurs enfants ne naissent point esclaves. Personne n'ignore qu'on les achète de leurs princes, qui prétendent avoir droit de disposer de leur liberté, et que les négociants les font transporter de la même manière que leurs autres marchandises, soit dans leurs colonies, soit en Amérique où ils les exposent en vente.

Si un commerce de ce genre peut être justifié par un principe de morale, il n'y a point de crime, quelque atroce qu'il soit, qu'on ne puisse légitimer. Les rois, les princes, les magistrats ne sont point les propriétaires de leurs sujets, ils ne sont donc pas en droit de disposer de leur liberté, et de les vendre pour esclaves.

D'un autre côté, aucun homme n'a droit de les acheter ou de s'en rendre le maître ; les hommes et leur liberté ne sont point un objet de commerce ; ils ne peuvent être ni vendus, ni achetés, ni payés à aucun prix. Il faut conclure de là qu'un homme dont l'esclave prend la fuite, ne doit s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il avait acquis à prix d'argent une marchandise illicite, et dont l'acquisition lui était interdite par toutes les lois de l'humanité et de l'équité.

Il n'y a donc pas un seul de ces infortunés que l'on prétend n'être que des esclaves, qui n'ait droit d'être déclaré libre, puisqu'il n'a jamais perdu la liberté ; qu'il ne pouvait pas la perdre ; et que son prince, son père, et qui que ce soit dans le monde n'avait le pouvoir d'en disposer ; par conséquent la vente qui en a été faite est nulle en elle-même : ce nègre ne se dépouille, et ne peut pas même se dépouiller jamais de son droit naturel ; il le porte partout avec lui, et il peut exiger partout qu'on l'en laisse jouir. C'est donc une inhumanité manifeste de la part des juges de pays libres où il est transporté, de ne pas l'affranchir à l'instant en le déclarant libre, puisque c'est leur semblable, ayant une âme comme eux. (...)

CHEVALIER DE JAUCOURT, « Traite des nègres », *L'Encyclopédie*, 1766